

De nombreuses semaines plus tard, Statistique Canada publiait les résultats de sa première enquête nationale sur la violence faite aux femmes par les hommes; cette enquête, la première du genre au monde, a exposé au grand jour les actes criminels commis à l'endroit des femmes.

À la fin de l'année dernière, la clinique d'aide juridique du tribunal de la famille de London a lancé, à l'échelle du pays et avec l'aide de Santé Canada, un programme anti-violence intitulé ASAP, dont le message est véhiculé par les écoles. Des milliers de commissions scolaires, de directeurs d'écoles et d'enseignants ont maintenant entre les mains les manuels et les cassettes vidéo nécessaires pour les aider à mettre en place des programmes de prévention de la violence.

Ailleurs au pays, la Royal Newfoundland Constabulary a commencé à donner des séances de formation à ses agents; la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes a distribué des livrets; l'association médicale de l'Ontario a commencé à sensibiliser ses membres à ce problème; les gouvernements fédéral et provinciaux ont financé une série de conférences à l'intention des juges. Lors de la première conférence, en 1992, les juges ont déjeuné dans un refuge pour femmes battues.

• (1410)

La semaine dernière, le gouvernement a pris des mesures préliminaires pour instaurer un contrôle plus strict des armes à feu — initiative législative délicate qui mérite nos félicitations et notre appui.

Il y a cinq ans, bon nombre de Canadiens, voire la plupart d'entre eux, étaient enclins à voir dans cet acte de violence stupéfiant perpétré à Montréal le geste aveugle d'un fou. Nous savons maintenant que c'était le point culminant d'un enchaînement d'épisodes de violence dont est victime une Canadienne sur deux. Le massacre de l'École polytechnique a ouvert les yeux de plus d'un Canadien qui se refusaient à voir la vérité. Nous savons maintenant que la violence faite aux femmes est une épidémie pernicieuse enracinée dans la société canadienne. Bien qu'on ait pris des mesures pour mettre un frein à la violence depuis ce jour, on n'en a pas encore ressenti les bienfaits, comme les familles des victimes de Montréal le faisaient remarquer.

Le comité a proposé un plan d'action national de tolérance zéro face à la violence et a demandé au gouvernement de répondre dans un délai de trois mois après le dépôt de son rapport final. Nous n'avons pas encore eu de réponse officielle, bien qu'on nous en ait promis une.

Le ministre de la Justice s'est aussi montré attentif aux dénonciations outrées quand le plus haut tribunal du pays et, plus tard, des tribunaux inférieurs, ont entendu des cas de violence déraisonnable contre des femmes et admis en défense le motif d'ivresse extrême. Aucune mesure n'a été prise, bien qu'on nous en ait promis.

Dans le *Globe and Mail* de ce matin, Michael Valpy cite le témoignage du docteur Paul Steinhauer, psychiatre au Hospital for Sick Children de Toronto, devant le comité parlementaire chargé d'examiner la réforme des programmes sociaux. Le docteur Steinhauer a fait état du grand nombre de troubles de développement qu'on trouve au Canada, du taux élevé de décrochage dans les écoles, des troubles psychiatriques, des suicides, du nombre de crimes et d'actes de violence commis par des jeunes et des effets de la pauvreté chez les enfants. Il a établi

un lien crucial entre la qualité des soins que reçoivent les enfants dans les premières années de leur vie et leur développement ultérieur sur les plans cognitif, affectif et social, ces soins étant en fait le facteur le plus déterminant de leur vie. Il posait la question à savoir si les Canadiens devraient créer des institutions pour améliorer les conditions de vie des enfants, pour leur permettre d'avoir un bon départ dans la vie, ou s'il est préférable de continuer à payer plus tard pour les conséquences des troubles du développement.

Marc Lépine était le produit d'une famille où la violence était courante, la mère et les enfants étant battus. Le jour de l'anniversaire du massacre qu'il a commis à Montréal, nous ne pouvons pas oublier la nécessité de soutenir les organismes à vocation sociale qui peuvent aider à prévenir le genre de conditions qui produisent des Marc Lépine.

L'HONORABLE LUCIEN BOUCHARD

LA PRÉSENTATION, PAR LES MÉDIAS, DES NOUVELLES SUR LA MALADIE DE L'HONORABLE CHEF DE L'OPPOSITION

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais faire quelques observations sur la façon dont certains journalistes ont traité la nouvelle de la maladie de Lucien Bouchard la semaine dernière.

Je commencerai par dire que je ne parle pas au nom de qui que ce soit. J'exprime seulement ma propre opinion, appuyée par quelques douzaines d'appels que j'ai reçus de l'Alberta.

On m'a dit que plusieurs journalistes et éditorialistes avaient des choses à dire sur l'avenir politique de M. Bouchard. Je n'ai pas vu toutes les émissions. J'ai cependant regardé l'émission *Prime Time News*, dont la présentatrice est Pamela Wallin, au réseau anglais de la SRC. Franchement, j'ai été sidéré. J'en étais gêné et confus. Plus encore, j'ai été écoeuré de l'absence de toute sensibilité, du manque total de décence. Alors que M. Bouchard était à l'hôpital entre la vie et la mort, on commentait à qui mieux mieux son avenir politique et l'avenir de la souveraineté.

Je ne sais pas ce que seront les conséquences politiques de cette situation, mais je sais que lorsque M. Parizeau s'est rendu à l'hôpital, il n'a pas pu voir M. Bouchard. On l'a interrogé sur la souveraineté. Il a répondu: «Je n'ai pas de commentaires à faire pendant que M. Bouchard est entre la vie et la mort. J'aurai quelque chose à dire plus tard, mais pas maintenant alors que sa famille, sa femme et ses enfants écoutent.»

Je ne souseris nullement aux objectifs politiques de M. Bouchard, mais lui et moi faisons partie de l'espèce humaine. Je suis d'avis que lui et sa famille ont le droit d'être traités avec respect et dignité.

La SRC est financée en grande partie par le Trésor, qui lui verse 1,2 milliard par an. Je suis dégoûté. Que pouvons-nous faire? Je ne sais pas. Je sais que par le passé, lorsqu'un politicien s'opposait à une émission, la SRC répondait: «Le public a le droit de savoir et nous avons l'obligation de trouver les renseignements pour qu'il sache.» Cet argument ne tient pas ici.

Je ne sais pas ce que nous pouvons faire. Je sais qu'il y a beaucoup de gens dans ma région qui ont été tout aussi écoeurés que moi en regardant cette émission. Si j'avais une influence sur la SRC, je rognerais son budget de quelques millions de dollars. Franchement, je ne veux pas que le Trésor paie pour ce genre d'émission.